



VENDÉE
LE DÉPARTEMENT

Fiche de poste

Réf. : A19/302

Dénomination du poste : Technicien Assainissement

Cadre d'emploi : Techniciens

Service : Eau

Direction : Environnement, Agriculture et Pêche

Pôle : Territoires et Collectivités

N° poste budgétaire : P.01186

Rattaché à la Direction de l'Environnement, de l'agriculture et de la pêche, le service Eau du Département de la Vendée assure notamment dans le domaine de l'assainissement des missions d'expertise et d'assistance technique, afin de faciliter l'émergence de projets structurants pour les collectivités et d'optimiser le fonctionnement des systèmes d'assainissement dans un objectif de restauration de la qualité des eaux de Vendée.

Dans le cadre de la nouvelle politique de l'eau, le Département a souhaité renforcer et élargir son rôle d'appui et de conseil pour répondre aux enjeux de demain à savoir la gestion des eaux pluviales, la maîtrise des déversements d'eaux usées et la surveillance des micropolluants...

Afin d'assurer cet accompagnement, le Département recrute au sein de l'Unité assainissement composée de 7 agents, un technicien assainissement collectif.

Date de prise de poste souhaitée : 1^{er} juillet 2020

Mission d'assistance technique sur votre secteur de référence :

Véritable soutien et expert technique indépendant auprès des élus et des services d'assainissement, vos missions seront :

- Apporter expertises et conseils auprès des élus et des services d'assainissement : de la réflexion à la mise en œuvre des projets
- Assurer un appui technique et réglementaire pour l'élaboration des études et travaux d'assainissement nécessaires à la préservation de l'environnement et au développement de l'urbanisme des collectivités concernées
- Réaliser des visites, des mesures et des bilans sur les réseaux et les stations d'épuration pour évaluer et faire évoluer les performances des dispositifs d'assainissement
- Contrôler et valider les données d'autosurveillance
- Donner des avis techniques sur les études de structuration de l'assainissement : zonages, diagnostics et schémas directeurs d'assainissement, faisabilité des ouvrages, etc...

Missions à l'échelle départementale :

- Participer à la formation et à l'information des services d'assainissement dans le cadre du réseau animé par le Département
- Participer à des études locales ou nationales d'évaluation des performances des systèmes d'assainissement ou de suivi des systèmes novateurs

Renseignements complémentaires auprès de : Mme. GRILA Maggy ☎ 02 28 85 86 35

Fiche de poste

- Participer aux actions transversales d'amélioration des connaissances sur les pressions et risques sur la qualité de l'eau et des milieux (eaux littorales et eaux superficielles)

Encadrement direct et évaluateur : Responsable de l'Unité Assainissement

Profil souhaité (en termes d'expérience, de formation, de compétences principales) :

- Bac + 2 à + 4 spécialisé eau/assainissement ou expérience significative dans le domaine des eaux usées et pluviales
- Solides bases en biologie et process d'épuration, métrologie
- Connaissances électromécaniques
- Maîtrise indispensable logiciels bureautique
- La connaissance du logiciel métier MICROSAT serait appréciée
- Qualités rédactionnelles (rapports de visite, synthèse etc.)
- Habilitation électrique 1er niveau appréciée

Qualités essentielles requises :

- Rigueur, organisation
- Esprit d'initiative et de synthèse
- Réactivité
- Autonomie
- Aisance relationnelle et pédagogie auprès des maîtres d'ouvrage (élus), des exploitants, des maîtres d'œuvre
- Aptitude à travailler en équipe

Conditions de travail :

- Lieu d'affectation : La Roche sur Yon
- Quotité de travail : 100%

Observations complémentaires :

Permis B indispensable, nombreux déplacements et travail en extérieur sur les systèmes d'assainissement

Postuler :

Merci de transmettre votre candidature (CV + lettre de motivation) précisant la référence du poste A19/302 par mail, à la Direction des Ressources Humaines, à l'adresse estelle.david@vendee.fr, **avant le 16/02/2020**.

Jury le 12 mars 2020.

A ce stade du processus de recrutement, informer votre supérieur hiérarchique de votre démarche est recommandé mais non obligatoire. Si votre candidature devait être retenue pour un jury, la DRH en informerait votre hiérarchie